
Département
du Doubs

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 2 JUILLET 2018

N° 100/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 25 juin 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 12 juillet 2018,

Objet de la délibération :
**Partenariat CCI : Groupes
Entreprises et Territoire (GET)
Loue Lison**

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 66
- Absents :
 - Dont suppléés : 0
 - Dont représentés : 10
 - Excusés : 6
 - Non excusés : 17
- Votants : 76

Résultat du vote

- Pour : 76
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mil dix-huit,
Le deux juillet,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni sous le Chapiteau 39.01 à Amancey sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de juillet

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Barbet Henri à Mme Breuillot Laurence, Mme Leblanc-Vichard à M. Demesmay Maurice, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique, M. Ducret Sylvain à M. Pernin Daniel, Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme Galmiche Christelle à Mme Magneron Monique, Mme Kowal Bondy Nathalie à Mme Faivre Sarah, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, Mme Beaune Catherine à Mme Muller Valérie, M. Vergey André à M. Faivre-Pierret Christophe

Procuration

Excusé(e)

Mmes Berger Danièle, Fietier Danièle & Faillenet Bernadette, Ms. Moniotte Jacques, Maugain Romuald & Quété Gérard

Absent(e)s

Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Ragot Maryvonne & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal & Nicolet Jean-Paul, Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Chaussarot Michel, Petetin Yves, Chatelain Claude, Simon Gilles, Bruchon Pierre & Bourquin Michel.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Philippe Marechal, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs exerce différentes missions relatives à l'accompagnement des entreprises et au développement des territoires. La **nouvelle organisation territoriale** (fusion des Régions puis loi NOTRe) et la **réorganisation interne des chambres consulaires** ont poussé les élus de la CCI à repenser leurs modes d'action et leurs relations avec les territoires. Interlocuteur entre les 20.000 entreprises et les 15 EPCI du Doubs, la CCI propose la mise en place d'un **GET (Groupes Entreprises et Territoires)**.

Un GET se veut un espace de rencontre entre les acteurs du développement économique, un réseau où chaque partie peut initier des actions. Du côté de la CCI, deux élus et deux agents sont référents pour le territoire Loue Lison.

Le GET reprendra toutes les actions déjà engagées sur le territoire :

- Appui et conseil aux entreprises
- Labels (par exemple « Préférence Commerce », « Grand Vert »)
- Participation aux organismes de formation
- Participation aux démarches des territoires (PLU, PCAET, SRDEII, SRADDET...)
- Etc...

Il pourra être enrichi de nouvelles actions, fort des retours des GET des autres territoires (Doubs Central et Portes du Haut Doubs notamment).

La convention proposée par la CCI reprend 6 engagements de base correspondant à 10 jours de travail par an consacrés au territoire, sans engagement financier de l'EPCI :

- Fichier actualisé des entreprises du territoire
- Accompagnement de l'EPCI (relais d'informations sur les aides à l'immobilier et dispositifs régionaux)
- Mesure des effets des territoires voisins (agglomérations et Suisse)
- Réunion des Unions Commerciales du territoire (une sur le secteur d'Ornans et une sur Quingey)
- Maillage des principaux employeurs privés du territoire
- Communication partagée

Des actions complémentaires pourront être mises en œuvre après échanges entre le territoire et la CCI. Ce seront des actions plus ciblées pour lesquelles l'ingénierie mobilisée par la CCI reposera sur un financement partagé avec l'EPCI. La convention est établie pour une durée de 3 ans et sera reconductible.

Sur 2018, le conventionnement porterait sur les 6 engagements de base, il n'y aura pas de mission complémentaire.

La CCI propose l'organisation de trois réunions à destination des élus et entreprises entre octobre et janvier, sur la base des réunions menées sur les Portes du Haut Doubs.

La CCI (élus et agents référents) sont venus présenter la démarche du GET lors de la commission « développement économique » du 15 mai 2018. Après échanges et débat, la commission propose au conseil communautaire de conventionner avec la CCI et d'autoriser le président à signer la convention de partenariat.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de conventionner avec la CCI et autorise le Président à signer la convention de partenariat.

Fait et délibéré en séance, le 02.07.18

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Barthele
25290 ORNANS

Préfecture du Doubs

Reçu le 25 JUL. 2018



Contrôle de légalité